



Le Myarolan

Bulletin d'information

Été 2000

No 69

Le Domaine de Veytay accueille depuis le début de l'année le GENEVA POLO CLUB

Après plus de dix ans d'une activité intense et fructueuse, l'Association du Polo Club de Veytay a été restructurée et rebaptisée pour mieux répondre aux exigences de sa renommée internationale.



Depuis le 1er janvier de cette année, un nouveau comité, composé de MM. Jacques Benveniste, Pierre Genecand et Chris Carr, a repris les rênes du club. Ces trois professionnels, assumant respectivement les fonctions de responsables des finances, du marketing et des jeux, souhaitent par leurs connaissances, leurs contacts et leur engagement donner un nouvel essor à ce club qui avec ses huit équipes est aujourd'hui déjà le plus grand de Suisse. Trente-quatre joueurs actifs défendent les couleurs du club lors de ces grands rendez-vous sportifs et mondains que sont les tournois internationaux. Quelque huit jeunes actuellement en formation se préparent à assurer la relève, alors que des cours d'initiation sont proposés aux personnes intéressées. Le club qui cherche une ouverture vers un public plus large compte également un certain nombre de membres passifs qui garantissent un soutien financier.

La situation géographique du Domaine de Veytay, l'emplacement des terrains, la qualité des infrastructures ainsi que de l'encadrement technique sont à la base du regain d'intérêt pour ce sport d'origine indienne, dont une première mention a été retrouvée sous la plume d'un certain Firdousi, poète très populaire en Inde au début du 11ème siècle. La passion pour ce jeu pratiqué principalement dans les cours impériales a laissé des traces écrites jusqu'au XVIème siècle. Les repères deviennent ensuite plus diffus et aujourd'hui les avis divergent sur l'origine exacte du polo moderne. Des récits de voyages au Cachemire, au Ladakh et au Tibet publiés en 1842 font mention d'un match disputé sur un grand terrain engazonné et délimité par un

muret. La seule certitude à ce jour est que la dénomination de polo vient du tibétain «pulu», nom donné à la balle en noeud de bois de saule, et que ce jeu a de tout temps exigé beaucoup d'habileté et de discipline et suscité de grandes passions.

Le prochain grand rendez-vous du Geneva Polo Club est fixé aux 2 et 3 septembre sur les pelouses du Domaine de Veytay.

MA.

LA VIE DE LA COMMUNE

Impôt communal 2001

La Municipalité a proposé lors du Conseil du 21 juin un subterfuge qui doit permettre de maintenir notre impôt dans des limites acceptables.

On sait que Etacom nous oblige à verser quelque 12 cts dans un fonds de péréquation cantonal, soit plus d'un million pour l'année prochaine. Il s'agit là du taux maximum exigé des communes riches par le canton. Et il n'est pas possible encore de dire ce qu'il en sera par la suite. Les communes voisines ont elles décidé de répercuter la totalité de ce montant sur leur impôt. Mies ne suivra pas cette tendance. Certes, pour des raisons politiques, il faut prévoir une rubrique de l'arrêté d'imposition dévolue à cette nouvelle charge. Mais rien n'empêche de faire passer de 45 cts à 40 cts notre taux actuel. L'excellente situation financière de la commune le permet, même si cela est dû notamment à des gains aléatoires comme les droits de mutation. Bilan: une augmentation réelle de 7 cts au lieu de 12 cts. Cette proposition a été acceptée à une large majorité, malgré une motion qui réclamait encore 5 cts de moins. GP.

Port de Mies-Tannay

Vers une solution réaliste

La réunion d'information qui a eu lieu le 29 juin à Mies ne proposait pourtant ni esquisse, ni prix. Il s'agissait plutôt pour les responsables de la nouvelle coopérative de capter les désirs du public qui remplissait ce soir-là la salle communale. Ainsi, à mesure que progressait la discussion, animée par le président, M. Patrick Simon, Municipal à Tannay, et quelques spécialistes, les contours d'un projet se dessinaient.

Pour un lieu convivial, moins anonyme que Founex, dans le respect de ce qui compose déjà le caractère du lieu: la buvette, la plage, le chantier naval et le camping. Le parking devrait utiliser judicieusement l'alternance des activités du port. Pas l'ampleur de Lutry ou Founex, avec leurs quelque 300 places; pas de prix exorbitant pour une place d'amarrage. Comme les règles imposées à une coopérative sont très strictes, les prix de Founex, point de comparaison privilégié, se maintiennent autour de 19'000 ou 20'000 francs pour une place moyenne, 15'000 francs il y a 20 ans.

Les prix moyens s'élèvent souvent autour de 40'000 francs pour une concession de 50 ans. Ils seront fonction de l'équilibre à trouver entre un petit port, nécessairement coûteux et un grand, proportionnellement abordable. En définitive, on imagine plutôt une réalisation de 150 à 200 places, sans équipement luxueux, comme l'eau et l'électricité pour chaque bateau et destinée d'abord aux habitants de la région. GP.

«Traversée de Mies - sécurité pour tous»

C'est l'intitulé de la motion déposée au Conseil communal en juin 1998 par Claude Hilfiker. Dans le texte proposé, le motionnaire demandait à la Municipalité d'étudier une ou plusieurs variantes de mesures visant à la modération du trafic motorisé et à l'augmentation de la sécurité des piétons et des cyclistes dans le périmètre

soumis à la limitation de vitesse de 50 km/h.

C'est aujourd'hui chose faite et dès cet automne différents travaux seront entrepris dans ce sens. Concrètement, la sécurité des passages pour piétons a été reconsidérée, entraînant pour certains un nouveau positionnement. Les deux carrefours marquant l'entrée et la sortie du village (au niveau de la poste et de l'administration communale) seront réaménagés afin de garantir une meilleure sécurité pour tous les usagers. Une surélévation et un nouveau marquage sont prévus pour réduire le gabarit de la route et freiner le flux du trafic. Une accentuation du virage donnant accès à la route des Pénys devrait également améliorer la traversée du village. Souhaitons que dans un premier temps déjà, ces quelques mesures permettent à la rue du village d'absorber au mieux une circulation qui avoisine aujourd'hui les 10'000 véhicules par jour! MA.

CARNET DE ROUTE

Au cours des trois derniers mois, la Commune a eu déplorer le décès de:

Ruby BANERJI-ROY, Berthe FLEURY, Violette RUDAZ et Lucio AYMON.

Le Myarolan présente ses condoléances aux familles dans la peine.

Quatre nouveaux visages sont entrés dans la vie du village durant cette même période: **Oriane JOCHAUD DU PLESSIX, Astrid VOLLENWEIDER, Marine FANICHET et Nathan MILLIER.**

Nos meilleurs voeux les accompagnent!

Jean Roll et l'art des formes

C'est toujours un moment de bonheur que la rencontre avec un artiste qui vous invite à partager sa vision du monde, à suivre son regard posé sur les choses et les êtres. L'occasion me fut offerte d'être accueillie par le peintre Jean Roll, dans sa villa de Mies. Avec émotion, il me raconte sa vie et sa carrière.



le peintre Jean Roll

Né à Genève, il fréquente le Collège moderne, puis les Beaux-Arts. Le monde de l'art, il y est plongé dès sa naissance grâce à sa mère, comédienne et danseuse dans la célèbre compagnie des Pitoëff. Il se revoit enfant, fasciné par le théâtre, ce monde magique «resté sommeillant en moi», dit-il, et il évoque les lumières, la scène, les décors, ce monde dans le monde. Des souvenirs s'égrènent et ressuscitent le passé. Un grand-père relieur offre au petit garçon des livres d'images riches de reproductions qu'il feuillette sous la table. C'est ainsi qu'il apprend à voir et à comparer. Le théâtre, les livres, le monde merveilleux du rêve côtoie la réalité. Plus tard, il brodera des décors de théâtre, une technique bien particulière par les dimensions, les perspectives, le trompe-l'oeil qu'elle impose.

Deux rencontres décisives

Aux Beaux-Arts, ses études font de lui un graphiste, c'est-à-dire un dessinateur en publicité. C'est la guerre et commence alors une période de vaches maigres. Le travail manque; dans son atelier, il attend en vain les commandes; il déménage tous les trois mois faute de pouvoir payer un loyer. Deux rencontres vont lui ouvrir la voie de la peinture: le Professeur Haberjahn aux Beaux-Arts et Paul Monnier, décorateur d'églises et de vitraux à Sierre, qui l'engage comme apprenti: là il apprend un métier, il apprend la discipline du travail. Un jour, à sa grande surprise, le directeur de l'école des Beaux-Arts lui offre un poste d'enseignant; ébahi, il trouve la proposition farfelue, mais finit par accepter et, pendant 35 ans, il se retrouve professeur dans ce milieu si particulier, cette pépinière d'artistes. Une année «sabbatique» lui permettra de séjourner à Rome, à l'Institut suisse, une chance de vivre dans une ville qui est elle-même un décor de théâtre, où partout s'exprime le goût, la culture.

Des œuvres évocatrices du rêve

La peinture, c'est son rêve personnel; c'est, toile après toile, recréer la réalité; c'est projeter son monde intérieur. Ses tableaux associent des objets dans une

donne à ses tableaux évoquent la poésie et le rêve. Jugez-en: «Ecoute tomber la nuit», «La valse verte», «Un matin de lune», «Un bleu de mémoire», «L'effacement des mots», et tant



composition savante qui marie les lignes droites et les courbes, la stabilité et le mouvement. «Un tableau», a dit Fernand Léger, «a une valeur en lui-même, comme une partition musicale, comme un poème». Les titres que le peintre

d'autres. Un tableau, c'est une rencontre, un dialogue, une émotion partagée. Je vous conseille de ne pas manquer la prochaine exposition de Jean Roll.

FG.

Plan directeur de Mies

Concept directeur

Echelle 1:6000

Urbanisation

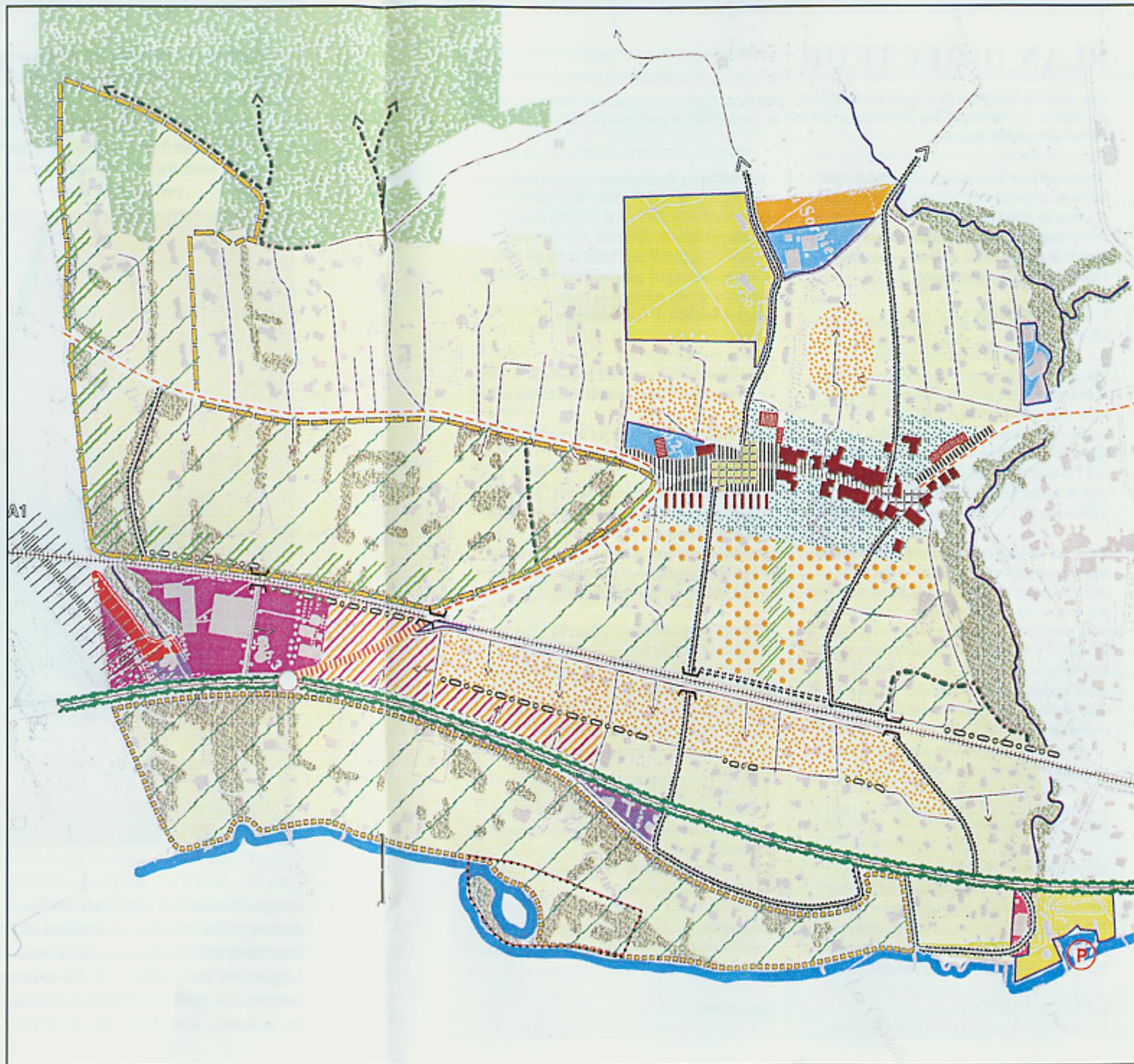
-  Village
-  Extension village
-  Habitat moyenne densité existant / à développer
-  Habitat faible densité
-  Densification ponctuelle / Densification modérée éventuelle à examiner dans le cadre d'une étude de détail
-  Espace urbanisé à prédominance de verdure
-  Activités économiques existantes / à développer
-  Activités économiques liées au lac / liées à l'automobile
-  Secteur d'hébergement touristique
-  Equipement d'intérêt général
-  Installation publique / Parc
-  Espace vert
-  Implantation des droits à bâtir à redéfinir

Réseau et espaces publics

-  Rue du village
-  Avenue paysagère
-  Rue à caractère résidentiel/urbain
-  Desserte et principe d'accès existant / projeté
-  Itinéraire piétonnier et cyclable majeur existant / à créer
-  Liaison piétonne et cyclable en site propre existant / à créer
-  Places "minérale" / "verte"
-  Couloir pour liaison RC1 - A1
-  Passage dénivelé existant
-  Espace de déchargement des constructions (cour, parc, stationnement, etc.)

Paysage, milieux naturels

-  Pénétrante de verdure / Bois et forêts
-  Cours d'eau
-  Réserve naturelle
-  Jardin, vergers



PLAN DIRECTEUR

Une vaste redéfinition de l'espace communal s'annonce. Après avoir passé la rampe auprès du canton, le nouveau plan directeur a été mis en consultation publique pendant un mois. Survol des points majeurs.

Obligatoire pour les communes de plus de 1000 habitants, ce projet est l'occasion d'élaborer en commun un grand projet pour l'avenir et de le faire partager. Il définira de manière évolutive les axes de la gestion future de la commune sans l'enfermer dans un cadre rigide.

1. URBANISATION

Objectifs

- A.1 Densifier les secteurs proches des équipements et des arrêts de transports publics et structurer le territoire autour des principaux pôles d'attraction (village, gare).
- A.2 Rendre le tissu bâti plus perméable aux déplacements non motorisés (piétons, vélos).
- A.3 Favoriser l'accueil d'activités compatibles avec le secteur résidentiel (tertiaires et quaternaires) à l'intérieur des zones légalisées."

Parmi les mesures envisagées, une densification pondérée et modérée de la zone villas. Les caractéristiques du noyau villageois doivent être préservées mais il faut redessiner la délimitation de la zone du village aux entrées nord et sud-est. Dans la zone villas A, de nombreux secteurs offrent des espaces peu ou pas bâtis, ce qui n'est pas le cas des zones villas B et C. Quant à la zone résidentielle, il faut trouver un nouveau règlement des droits à bâtir qui puisse préserver son caractère paysager. Une telle redéfinition peut être envisagée pour le plan de quartier "Les Ouches". Somme toute, la population passerait de 1350 à 1750 personnes, soit un accroissement de 30%.

Les équipements: objectifs

- A.1 Réserver les terrains du Sorbier (parcelle 340) pour des équipements scolaires.
- A.2 Développer le projet du port et de la plage.
- A.3 Favoriser le maintien d'un bureau postal à Mies et permettre son développement.

2. DEPLACEMENTS

L'importance du trafic pose déjà aujourd'hui

des problèmes de nuisances et de sécurité et ces difficultés pourraient même s'accroître si l'on tient compte du potentiel d'accroissement démographique de la région. Afin de mieux maîtriser ces problèmes, Mies participe avec d'autres communes genevoises et vaudoises à la définition d'une politique de gestion intercommunale des déplacements.

Réseau routier: objectifs

- A.1 Rabattre sur l'autoroute le trafic de transit.
- A.2 Dissuader l'utilisation du réseau secondaire pour le trafic externe.
- A.3 Améliorer la sécurité sur le réseau principal."

La jonction autoroutière de Versoix, prévue à l'intersection avec la route de Sauvigny, est la première mesure envisagée. Divers aménagements sont prévus sur la route Suisse: piétonniers, cyclables et paysagers, protections phoniques, éclairage, parkings etc.

Mouvements pendulaires: objectifs

- B.1 Favoriser l'utilisation des transports collectifs (notamment les CFF) et non motorisés pour les trajets pendulaires.
- B.2 Favoriser les déplacements non motorisés pour les trajets internes à la commune.
- B.3 Développer les transports publics internes à la région.
- B.4 Conditionner le développement de l'urbanisation à la réalisation des objectifs et mesures en faveur de la gestion des réseaux de déplacements.
- B.5 Coordonner la mise en oeuvre des mesures au niveau intercommunal.

On peut envisager la prolongation de la ligne V jusqu'au village et la création d'un système de publicar.

Stationnement: objectifs

- C.1 Réaliser le parking d'échange de la halte CFF.

C.2 Améliorer les possibilités de stationnement limité dans le secteur de la poste.

Déplacements non motorisés: objectif

- A.1 Améliorer le réseau piétonnier et cyclable du point de vue sécurité, confort et continuité.

La Municipalité propose en outre d'éviter un itinéraire pédestre au bord du lac afin d'assurer la protection de la nature dans cette zone sensible. En revanche, elle propose d'utiliser la route des Châtillons.

3. PAYSAGE, MILIEUX NATURELS ET AGRICULTURE

Objectifs:

- A.1 Préserver la qualité et l'identité du paysage au travers des éléments caractéristiques qui le composent.
- A.2 Promouvoir des aménagements de qualité.
- B.1 Préserver les surfaces naturelles protégées.
- B.2 Protéger les rives du lac, le secteur des Crénées et Prévorzier, la partie du Bois Ruiné touchant la commune, le domaine de Veytay et

la gouille Marion.

B.3 Préserver les relations existantes entre milieux naturels et mettre en relation les milieux qui ne le sont pas encore.

C.1 Permettre à la zone agricole d'assurer son rôle multifonctionnel d'espace de production et d'espace à valeur paysagère et environnementale.

4. ENVIRONNEMENT

Bruit: objectif

- A.1 Réduire les nuisances sonores.

Gestion des déchets: objectifs

- A.1 Favoriser le tri des déchets.

Une déchetterie intercommunale pourrait notamment être réalisée avec Tannay.

Nb: les chiffres des objectifs entre guillemets sont repris du plan directeur et renvoient à des commentaires, principes, mesures ou éléments de diagnostic. GP.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

Les communes de Mies et de Tannay ont souhaité donner un relief particulier à ce 1er août de l'an 2000. Plusieurs jours de fête au bord du lac, un magnifique feu d'artifices, le traditionnel feu patriotique et une allocution de M. François Rochaix, dernier bourgeois d'honneur en date de la commune. Voici pour celles et ceux qui souhaitent garder une trace écrite de cette réflexion sur notre pays et notre temps.

Chers compatriotes - j'entends par là toutes les personnes présentes, sans exception !

En venant ici ce soir, nous accomplissons un acte patriotique.
Qu'est-ce que cela veut dire ?

« Compatriote : personne originaire du même pays qu'une autre personne, de la même province, de la même région ... »
Décidons ce soir, si vous le voulez bien, que cette région s'appelle la terre.
Remplaçons le mot « originaire » par « séjournant ».

Et célébrons ce soir un petit bout de cette terre :

la Suisse, notre beau pays, qui a de grandes qualités, de nombreuses richesses - même s'il n'est pas ce qu'il devrait ou pourrait être, ou qu'il n'est pas encore ce que nous aimerions qu'il soit - disons-le sans amertume, sans pleurnicher, mais gaiement!
Vouloir changer, améliorer les choses, avoir des projets, c'est *parier sur l'avenir*. Parier sur l'avenir, c'est faire acte de vitalité, de vie. La critique est pertinente quand elle est joyeuse et qu'elle *parie sur l'avenir*.

Les communes de Mies et de Tannay m'ont fait l'honneur ce soir d'être l'orateur de la partie officielle. Je les en remercie. Je les remercie de donner la parole à un artiste, à un homme de théâtre.

...

Que cela aille bien ou mal dans notre vie de tous les jours, qu'il y ait plus ou moins de chômage, plus ou moins d'inflation, que l'économie se porte bien ou moins bien, nous sommes toujours guettés par un même danger, celui de nous perdre dans une attitude égoïste, centrée sur nous-mêmes.

Si cela va bien, nous nous engonçons dans notre confort, oubliant tout le reste, ne voyant notre entourage qu'à travers nos lunettes de nantis.

Quand cela va moins bien, nous nous barricadons derrière ce qui nous reste, nous nous tenons sur la défensive, ignorant notre entourage, que, dans notre peur, nous identifions avec un voisinage ennemi.

Cela est *naturel*.

Nous devons donc travailler sur nous-mêmes, faire un effort et lutter contre de tels réflexes. Nous devons apprendre à être plus généreux, plus solidaires - quel que soit le contexte.

Cela est *culturel*.

Dans un monde mondialisé, gouverné un peu trop unilatéralement par l'économie, où communication et information sont devenues d'abord un commerce, *la culture*, dans son sens le plus large, est notre chance.

Notre chance de garder notre identité et de mener une vie digne du point de vue humain. En restant curieux, en soignant notre information, en nous donnant les moyens d'avoir des points de vue, en prenant le temps de réfléchir aux choses de la politique - n'est-ce pas le pari d'une démocratie directe ?

L'art ne peut être réduit à une série de produits. L'art - peinture, musique, littérature, danse, théâtre - pré suppose un partenariat dynamique,

actif avec le public.

Le public n'est pas un simple consommateur, il ne devrait pas être traité comme tel. Il est un partenaire qui participe activement au processus de la création artistique.

Il est aussi artiste.

Lire, déchiffrer, interpréter - qu'il s'agisse de textes, de musiques ou d'images - c'est aussi créer !

Nous avons l'immense privilège d'avoir un niveau de vie qui nous permet de nous soucier de notre art de vivre, profitons-en !

Je vois ma fonction d'artiste professionnel et de metteur en scène non pas comme une exclusivité ou un monopole, mais comme une tâche de bout-en-train, d'animateur. Chacun de nous est un artiste ... quelque part, chacun de nous a des qualités qu'il faut mettre à jour et développer.

Nous devons nous méfier d'une maladie qui, aujourd'hui, consiste à trop mettre en valeur, à trop mettre en vedette, certaines oeuvres, certains artistes.

Qu'il y ait des personnes particulièrement talentueuses, c'est un fait et c'est stimulant, mais cela ne doit en aucun cas décourager ou signifier :

« Ce n'est pas pour moi, je ne suis pas capable de faire cela, je ne suis pas doué, ce n'est pas ma place ! »

Maurice Chappaz, le grand poète valaisan, me disait un jour :

« Si tu as écrit un texte, publie-le, fais-en un livre, il faut le sortir, t'en libérer, n'aie pas peur, c'est nécessaire, c'est sain ! »

Je trouvais magnifique qu'un écrivain de cette importance soit si encourageant, ne tente pas de censurer ni de contrôler, qu'il ne revendique pas, au nom de son grand art, d'espace excluant les écrivains spontanés et amateurs !

Il y a de la place pour tout le monde, chacun doit pouvoir s'exprimer.

Il n'y a pas d'art qu'exclusivement professionnel, il y a l'art, une attitude artistique, créative, authentique, exigeante - et sa résultante : le niveau culturel d'une région. Point à la ligne !

Andy Warhol prédisait, il y a quelques années, qu'en l'an 2000 tout le monde serait célèbre pendant cinq minutes. Nous y sommes presque !

Tous les jours les médias désignent l'événement du siècle.

Le lendemain un nouvel événement est qualifié d'événement du siècle.

L'événement du siècle de la veille est ainsi doublé, annulé et oublié, et ainsi de suite.

Il n'y a donc plus d'événements du siècle, ou il y en a autant qu'il y a de jours dans une année !

Et c'est tant mieux !

Voici ce que « l'artiste du peuple » a envie de vous dire en ce dernier premier août du siècle et du millénaire :

Faites vous-mêmes de la musique, de la peinture, du théâtre, dansez, écrivez, exprimez-vous, emparez-vous de l'expression artistique !

Cultivez des dons qui existent en vous.

Les professionnels du spectacle sont là pour vous stimuler, vous encourager.

Il y a complémentarité et non pas exclusivité.

Pour qu'un groupe vive intensément il ne faut surtout pas adopter des profils individuels bas, il ne faut pas se résumer au dénominateur commun le plus bas, il faut au contraire être pleinement soi-même, avec toute sa personnalité, toutes ses idées, tous ses désirs, il faut que les uns et les autres s'écoulent et se confrontent.

C'est ainsi que sera trouvée la meilleure solution pour le groupe.

Pour cela il faut cultiver des rapports de respect, tolérer les différences tout en se battant pour ses idées, avec passion, avec

conviction.

Cela vaut pour un petit groupe, cela vaut pour une commune, cela vaut même à l'échelle d'un pays.

Cela vaut pour la vie artistique.

Et si l'on veut déterminer, avec les autres, le cours des événements, avoir prise sur l'avenir, sur nos destins, il importe de participer, il faut en faire partie.

Je ne suis pas sûr que l'Europe qui se fait actuellement soit celle dont je rêve.

Je ne rêve pas d'une Europe centralisée, bureaucratique, essentiellement économique et marchande.

Je rêve d'une Europe sociale, culturelle, politique, idéaliste, enthousiasmante, qui prenne des positions claires et fermes par rapport à ce qui se passe à ses alentours, qui prenne le contrepied de l'hégémonie qui nous nargue de l'autre côté de l'Océan.

Mais pour que l'Europe ressemble un peu plus à ce que nous désirons qu'elle soit, il faut en faire partie, il faut être dedans, il faut militer en son sein.

Nous devons même aller plus loin.

Nous devons apprendre - c'est l'un des défis du nouveau siècle - à devenir des citoyens du monde, des patriotes du monde.

Les frontières nationales ne font plus l'affaire. La radioactivité ou les satellites ou la communication ne se laissent pas intimider par les frontières nationales.

Mais - il y a toujours un paradoxe - pour être de bons citoyens du monde nous devons être ancrés dans une région, y avoir des racines, un point de ressourcement.

Il s'en dégage alors une richesse sans limites. Supposons que vous viviez dans une petite localité.

Vous avez acquis des compétences particulières, rares.

Par exemple, vous êtes un crac de l'histoire du 11^{ème} siècle ou vous savez réparer les anciens phonographes !

Vous aurez, certes, de la peine à utiliser vos ressources rares dans votre petite localité, mais, en l'annonçant sur Internet, vous trouverez certainement, dans un rayon de quelques centaines de kilomètres, les clients rares qui cherchent désespérément un spécialiste de l'histoire du 11ème siècle ou quelqu'un qui puisse restaurer son vieux phonographe !

Il y a quelque chose de fascinant dans l'époque que nous vivons : c'est l'incroyable complémentarité du plus petit et du plus grand, du local et du mondial, de la proximité et de l'éloigné.

Ce sont ces deux termes antagonistes qui sont fascinants.

N'oublions pas le premier, le petit !

Nous avons encore beaucoup à apprendre pour profiter de cette contradiction nouvelle et productive.

Mais il y a beaucoup de choses que nous savons déjà, et il y a beaucoup de choses que les plus jeunes d'entre nous peuvent nous aider à comprendre, car ils connaissent ces nouvelles machines et ces nouvelles échelles depuis qu'ils sont tout petits.

C'est aussi cette curiosité, cette disponibilité, cette flexibilité, cet état d'esprit expérimental qu'éveillent l'art et les jeux de la fiction et de l'imaginaire.

La fonction et la pratique de l'art, c'est de se divertir, de se distraire, de prendre une certaine distance par rapport aux problèmes immédiats et quotidiens, et de trouver ainsi l'inspiration qui permettra de les traiter mieux et différemment.

Un dernier souhait :

Nous formons un pays où il y a beaucoup de personnes âgées.

Je crois qu'à partir d'un certain âge on vit mieux et, probablement, on meurt mieux si l'on *parie sur l'avenir*: sur les jeunes, si l'on se projette dans les générations à venir.

Il faut, certes, se faire parfois un peu violence! Mais on peut en retirer de formidables satisfactions.

C'est même une manière de devenir immortel!

Alors réfléchissons à l'Europe, à l'AVS, à la retraite, aux dettes publiques, à leur amplification ou à leur diminution, aux étrangers en Suisse, aux Suisses à l'étranger, en essayant d'imaginer quelle devrait être la situation, dans dix ou vingt ans, pour les nombreux enfants présents ici ce soir !

Dans dix ou vingt ans ils auront seize, dix-huit, vingt ou trente ans.

Prévoir avec leurs yeux, penser à leur avantage, oeuvrer pour leur avenir change tout, non ?

Soyons à la fois attentifs et compréhensifs à l'encontre de leur expression, de leur culture, de leur comportement.

Ne réagissons pas trop vite négativement quand quelque chose nous surprend chez eux.

Le vieux a été jeune.

Le jeune n'a pas connu la vieillesse.

Souvenons-nous en et soyons indulgents et tolérants pour des excès qui sont, en quelque sorte, des passages obligés !

Joyeux premier août, belle soirée! Merci de votre attention !

Rédaction

Martine Ammann 755 24 93, Françoise Gaud 755 17 82, Geneviève Perrin 779 16 90

PAO/Impression : Imprimerie Morel, à Coppet